

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Ramon BORDALLO
Maire de Loubaut
Hôtel de Ville
PLACE DU VILLAGE
09350 LOUBAUT

Paris, le 18 JUIL. 2018

Monsieur le Maire,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous avez souhaité lui faire part de la délibération du conseil municipal de la commune de Loubaut relative à la situation en Israël et dans les territoires palestiniens.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de toute l'attention avec laquelle il a été pris connaissance de votre intervention.

La France entretient, de longue date, des relations d'amitié et de coopération étroites avec Israël, auxquelles le Président de la République est particulièrement attaché.

Notre attachement à cette amitié n'implique nullement que nous fassions abstraction des divergences que nous pouvons avoir sur certains sujets, ni que nous restions sans réagir face à des actes qui seraient contraires aux principes et aux valeurs que nous défendons.

La France tient aux autorités israéliennes un langage de vérité, conformément à l'esprit de confiance qui doit présider aux relations entre deux pays amis et alliés.

Ainsi, la France s'est exprimée avec clarté et fermeté sur les événements survenus ces dernières semaines à Gaza. Monsieur Emmanuel MACRON a eu l'occasion de rappeler au Premier ministre israélien, lors des entretiens qu'ils ont eus à Paris le 5 juin ainsi que lors de la conférence de presse conjointe qui a suivi, notre condamnation de toute forme de violence à l'égard des civils, notre attachement à la sécurité d'Israël, ainsi que notre condamnation de toute forme d'incitation à la violence ou de choix politiques portés par certains groupes, dont le Hamas.

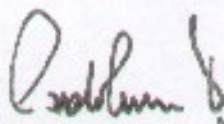
...



Il lui a également réitéré le souhait des autorités françaises de s'engager davantage encore dans le règlement de la crise humanitaire aiguë à Gaza, et rappelé l'attachement de la France à une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, fondée sur deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte en paix et en sécurité, et ayant l'un et l'autre Jérusalem comme capitale.

Aussi, lorsque des difficultés ou des divergences apparaissent entre pays amis et partenaires, c'est par un dialogue franc et confiant qu'elles doivent être traitées, et non par des mesures d'exclusion. C'est la conviction profonde du Président de la République.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/A029612